

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 8 AVRIL 2014

Procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 8 avril 2014 à 19h00, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, Mme Élisabeth Grogg, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Sont aussi présentes : Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe à l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et la directrice générale Gisèle Lépine Pilotte.

La séance est ouverte par le Maire, Monsieur Pierre-Paul Goyette.

1. Lors d'une séance tenue le 11 mars 2014, le conseil a adopté les projets de règlement suivants :
2. Le premier projet de règlement numéro **330-11** modifiant le règlement numéro 330 relatif au zonage;
 - *d'introduire les dispositions relatives à la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec à l'égard du dossier numéro 373 401 (Demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles);*
 - *de concorder au plan de zonage les limites des zones existantes «A-02 et A-11» aux limites de la zone agricole provinciale;*
 - *d'agrandir la zone agricole «A-11» à même la zone agricole «A-02»;*
 - *d'abroger la zone «A-08» et «A-09»;*
 - *d'agrandir la zone agricole «A-07» à même la zone «A-08» abrogée;*
 - *d'agrandir la zone agricole «A-02» à même la zone «A-09» abrogée;*
 - *de créer la zone agricole «A-î01» (îlots déstructurés) à même la zone «A-07» ;*
 - *de créer la zone Agricole «A-î02» (îlots déstructurés) à même la zone «A-06»;*
 - *d'introduire l'annexe «4» qui illustre les îlots déstructurés;*
 - *d'introduire l'annexe «5» qui illustre les affectations «Agricole de maintien» de type 1 et de type 2;*
 - *de modifier les grilles de spécifications par le retrait de l'usage bifamilial dans les zones «A-01, A-02, A-03, A-04, A-05, A-06, A-07, A-08, A-09, A-10, A-11 et Patrimoine 01»;*
 - *de modifier les grilles de spécifications pour autoriser un maximum d'un (1) logement dans les zones agricole «A-01, A-02, A-03, A-04, A-05, A-06, A-07, A-08, A-09, A-10, A-11 et Patrimoine 01»;*
 - *d'introduire à la grille des spécifications 2-3 les nouvelles zones A-î01 et A-î02 ainsi que les dispositions relatives aux usages et aux normes d'implantation à chaque zone;*
 - *d'interdire les chenils dans la zone agricole «A-02»;*
 - *d'ajouter la zone «A-10» aux dispositions autorisant des résidences comportant un maximum d'un logement dans les affectations «Agricole prioritaire»;*
 - *d'introduire de nouvelles dispositions autorisant des résidences comportant un maximum d'un logement dans un îlot déstructuré;*
 - *d'introduire les conditions autorisant des résidences comportant un maximum d'un logement dans les affectations «Agricole de maintien» pour les zones «A-02, A-03 et A-07»;*
 - *de spécifier les dispositions concernant les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs pour la construction d'une résidence après l'entrée en vigueur du présent règlement;*
 - *de limiter à trois mètres la hauteur d'une porte de garage ou atelier privé;*
 - *d'ajouter les zones «Urbaine 03, Villégiature 01, 02, 03 et 04» aux dispositions interdisant la garde d'animaux communément associés à une exploitation agricole ou commerciale;*
 - *de limiter à deux la garde de chiens et chats par terrain à usage résidentiel;*
 - *d'autoriser le recouvrement temporaire à un abri d'auto attenant au bâtiment principal;*
 - *de spécifier les dispositions relatives à la reconstruction de bâtiment bénéficiant de droits acquis;*

- de remplacer les dispositions des règles régissant les quais privés;
 - d'introduire «La Cour municipale» aux dispositions des recours.
3. Le projet de règlement numéro **328-4** modifiant le règlement numéro 328, relatif aux divers permis et certificats à pour effet :
- d'ajouter certaines définitions;
 - de spécifier les documents à produire lors d'une demande de permis de construction d'un bâtiment principal ou ses annexes sur des pieux vrillés,
 - d'introduire «La Cour municipale» aux dispositions des recours.
4. Le projet de règlement numéro **329-1** modifiant le règlement numéro 329, relatif aux conditions d'émission des permis de construction à pour effet :
- d'introduire «La Cour municipale» aux dispositions des recours.
5. Le projet de règlement numéro **331-04** modifiant le règlement numéro 331, relatif lotissement.
- d'introduire «La Cour municipale» aux dispositions des recours.
6. Le projet de règlement numéro **332-1** modifiant le règlement numéro 332, relatif à la construction à pour effet :
- d'introduire des dispositions autorisant la construction de bâtiment principal ou ses annexes sur pieux vrillés;
 - d'introduire «La Cour municipale» aux dispositions des recours.
7. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 avril 2014** à compter de **19 h 00** à la salle du conseil municipal située au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement numéros **328-4, 329-1, 330-11, 331-04 et 332-1** seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
8. Les projets de règlement numéros **328-4, 329-1, 330-11, 331-04 et 332-1** peuvent être consultés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi, au bureau municipal situé au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.
9. Le premier projet de règlement **330-11** relatif au zonage contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Il contient également des dispositions qui s'appliquent particulièrement aux zones «A-î01 et A-î02». L'illustration de la délimitation de ces zones peut également être consultée au bureau municipal.

Des personnes présentes à cette assemblée de consultation posent des questions relatives aux nouveaux règlements et de leurs effets directs ou collatéraux sur les zones touchées et ou limitrophes à ces modifications de règlements

Les explications fournies par Madame Emmanuelle Marcil et également par les membres du conseil municipal donnent satisfaction au public présent.

L'assemblée de consultation publique est levée.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE REGULIERE DU 8 AVRIL 2014**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 8 avril 2014 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, Mme Élisabeth Grogg, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

1682-14-04-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1683-14-04-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée régulière du 8 avril 2014.
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mars 2014.

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer 31 mars 2014.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 31 mars 2014 à être entérinés.
- 5.3- Sécurité publique- Sûreté du Québec- 76 036. 00\$ -Autorisation des paiements
- 5.4- MAMROT-profil financier 2013
- 5.5- FADOQ- Renouvellement adhésion 2014- 75.00\$
- 5.6- Municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- États financiers au 31 mars 2014

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- MRCAL- Cours municipale – Fonction 23/04/2014
- 6.2- TAQ- Dossier Canada 163431 Canada inc.
- 6.3- MRCAL- Fête anniversaire Curé Antoine-Labelle
- 6.4- MMQ- Assise annuelle- ouverture de postes d'administrateur
- 6.5- ADMQ- Congrès 2014- Autorisation d'inscription.
- 6.6- Christ-Roi- Bourse d'excellence- Demande de participation.
- 6.7- Marche pour la vie- Demande de commandite
- 6.8- Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier- Demande de participation –Tournoi de golf
- 6.9- Marche de la mémoire- Commandite ou don
- 6.10- Bureau et locaux municipaux- Entretien ménager- Demande de soumission Via Le Babillard
- 6.11- Bureaux administratifs et entrée principale- Offres de service pour ménage
- 6.12- Politique familiale- Autorisation de présentation d'une demande de subvention
- 6.13- Ressources humaines – Programme d'amélioration continue

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- Travaux publics- Machineries- Identification avec logo et lettrage- Offres de service
- 7.2- MTQ- Pont du Village- Pont temporaire.
- 7.3- A- MRN- Ponceau Pearson- Demande de report de date des travaux-
- 7.3- B- MRN- Ponceau Pearson- Accusé de réception –Résolution de réduction de la capacité portante

7.4- Travaux publics- MMQ- Deux formations en gestion de risque- Autorisation inscription à Mont-Laurier

7.5- Travaux publics – Système de pagettes

7.6- MAMROT- Programme PIQM- PRIMEAU - infrastructure eau potable

7.7- Chemin de la Presqu'île- Rencontre avec ingénieur de WSP

7.8- Carrière et sablière- Autorisation de frais pour localiser lignes de lot 3 et 4 rang 03 Canton Bouthillier

08- LOISIRS ET CULTURE :

8.1- MRCAL- Fermeture piste de motoneige

8.2- Règlement Cabane et abri de pêche- Suivi du dossier

8.3- Les invisibles- Remerciement pour commandite et appui.

8.4- Bibliothèque municipale- Nouvelle affectation horaire du personnel

8.5- Bibliothèque municipale- Exposition de Mme Marie-Doris Valois

8.6- CEVL- Assemblée générale annuelle- 19/04/2014

8.7- Équipe de ballon sur glace « Les Amigos » - Félicitations à Mme Geneviève Diotte

8.8- Salle du centre communautaire- Protection des fluorescents

8.9- Fleurons du Québec- Proposition d'adhésion sur 3 années

8.10- Lac-des-Iles- Demande d'harmonisation des dates d'ouverture de pêche

9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

9.1- Règlement 328-4 modifiant le règlement 328 relatif aux divers permis et certificats-Adoption - 2^e Projet

9.2- Règlement 329-1 modifiant le règlement 329 relatif aux conditions permis de construction-Adoption-2^e Projet

9.3- Règlement 330-11 modifiant le règlement 330 relatif au zonage- Adoption - 2^e Projet

9.4- Règlement 331-04 modifiant le règlement 331 relatif au lotissement- Adoption- 2^e Projet

9.5- Règlement 332-1 modifiant le règlement 332 relatif à la construction- Adoption- 2^e Projet

9.6- Règlements – modifications- Avis public aux personnes habiles à voter

10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :

10.1- Comité de sécurité civile- Réunion de démarrage

10.2- Comité de sécurité civile- Formation

10.3- RIDL- États financiers au 31 décembre 2013

11- Période de questions.

12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

1684-14-04-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 11 MARS 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Élisabeth Grogg d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mars 2014 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1685-14-04-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 MARS 2014 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION

Petite Caisse	porte-clés, SAAQ (rapport)	17,05 \$
Gisèle Lépine Pilotte	babillard	63,75 \$
Pierrette Léonard	déplac. Dépôt + achats	139,25 \$
Dépanneur Lac-des-Iles	lait, épicerie	33,54 \$
Bureauteck	boîte de brochures	132,22 \$
Papeterie htes rivières	fourn. Bureau	278,70 \$
Bélanger Électronique	portables conseil	5 582,43 \$

Roger Rancourt	<i>frais perception</i>	628,98 \$	
Ressources Naturelles	<i>4 mutations , 1 acte</i>	20,00 \$	
VISA	<i>babillard</i>	73,27 \$	
			6 969,19 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE			
Caroline Larivée	<i>entretien</i>	635,52 \$	
Rona	<i>peinture, gouttière</i>	119,32 \$	
			754,84 \$
SERVICE DE GARDE			
Caroline Larivée	<i>entr. Service garde</i>	180,00 \$	
			180,00 \$
VOIRIE (courant)			
Dépanneur Lac-des-Iles	<i>essence</i>	444,18 \$	
Distr. SBC	<i>bottes voirie, équip. CSST</i>	204,05 \$	
Gaston Filion	<i>capture 1 loup</i>	100,00 \$	
Rona	<i>boîte aux lettres M-J Nault</i>	97,72 \$	
Contrôle-Tech	<i>rép. Luminaires de rue</i>	545,78 \$	
Signal Services	<i>pancartes signalisation</i>	528,59 \$	
			1 920,32 \$
CAMIONS DÉNEIGEMENT			
Pièces d'Auto Léon	<i>urée</i>	22,97 \$	
Produits Pétroliers des Draveurs	<i>2445.8L DIESEL</i>	3 649,74 \$	
Construction SEAO	<i>cr. Appel offre camions</i>	(14,09) \$	
Tech. CDWare	<i>frais mensuel GPS</i>	59,68 \$	
Visa	<i>recomm. avocat, MMQ Freigh</i>	49,06 \$	
			3 767,36 \$
GARAGE			
Pièces d'Auto Léon	<i>1000L huile usée</i>	172,46 \$	
Plomberie Martine	<i>débouchoir</i>	17,19 \$	
Plomberie du Boulevard	<i>pompe</i>	156,31 \$	
Distr. SBC	<i>douche oculaire</i>	18,40 \$	
Carrefour Industriel	<i>brûleur, filtre, gants</i>	583,20 \$	
			947,56 \$
PATINOIRE			
Denis Cadieux & Filles	<i>réparer souffleuse</i>	155,09 \$	
			155,09 \$
CAMP DE JOUR			
Distr. Sports Loisirs	<i>équipements T-J</i>	159,64 \$	
Brault & Bouthillier	<i>ballons T-J</i>	322,29 \$	
			481,93 \$
SÉCURITÉ CIVILE			
Mobilonde	<i>2 loc. pagettes</i>	64,39 \$	
Mobilonde	<i>cr. 2 loc. pagettes</i>	(64,39) \$	
			- \$
URBANISME			
Journal Le Courant	<i>avis public</i>	393,21 \$	
			393,21 \$
AQUEDUC			
Serv Env. Lussier	<i>op. usine mars 2014</i>	1 391,20 \$	
Environnex	<i>analyse eau mars 2014</i>	60,34 \$	
			1 451,54 \$

BIBLIO

CRSBP	<i>cr. Volume</i>	(31,67) \$
CRSBP	<i>entr. Volumes</i>	13,80 \$
Papeterie htes rivières	<i>achat 23 volumes, cr 5 volumes</i>	518,00 \$
Les Éditions Floraison	<i>achat 1 volume</i>	25,00 \$
Visa	<i>abonnement 2 revues</i>	120,74 \$

645,87 \$**TOTAL DES COMPTES À PAYER :****17 666,91 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte
ADOPTÉE

1686-14-04-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 31 mars 2014

Salaire employés	03/03/14	7982 à 7991		4 072,44 \$
Conseil	" "	7992 à 7998		3 517,31 \$
Salaire employés	10/03/14	7999 à 8009		4 197,87 \$
Hydro-Québec	" "	8010	Accès D	462,27 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8011	Accès D	278,44 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8012	Accès D	6 737,27 \$
Agence des Douanes & Revenu Canada	" "	8013	Accès D	2 774,69 \$
Synd. Des Travailleurs(euses) Lièvre Sud	" "	8014		398,84 \$
		8015 À		
Listes des comptes à payer MARS 2014	12/03/14	8049		29 311,08 \$
Visa	" "	8050	Accès D	647,40 \$
École Polyvalente St-Joseph	13/03/14	8051		350,00 \$
La Fabrique de la Paroisse	" "	8052		350,00 \$
Les Invisibles Des Hautes-Laurentides	" "	8053		500,00 \$
Denis Bouthillier	" "	8054		800,00 \$
Salaire employés	17/03/14	8055 à 8065		4 111,66 \$
MRC d'Antoine-Labelle	" "	8066		357,50 \$
Salaire employés	24/03/14	8067 à 8077		3 711,20 \$
Hydro-Québec	" "	8078	Accès D	373,99 \$
Régie Inter. Déchets de la Lièvre	" "	8079		23 184,00 \$
Ville de Mont-Laurier	" "	8080		31 079,68 \$
Salaire employés	31/03/14	8081 à 8089		3 083,76 \$
Télébec	" "	8090	Accès D	643,18 \$
Hydro-Québec	" "	8091	Accès D	2 819,24 \$
Conseil	" "	8092 à 8098		4 973,59 \$

TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈS D À ENTÉRINER**128 735,41 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte
ADOPTÉE

1687-14-04-5.3 SURETE DU QUEBEC AUTORISER LES PAIEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 AUX DATES D'ECHEANCES FIXEES.

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la directrice générale soit autorisée à faire les versements représentant 50% de la quote-part 2014 pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 76 036.00\$ et ce, aux dates d'échéances fixées;
30 juin 2014- 38 018.00 \$
31 octobre 2014- 38 018.00\$

ADOPTÉE

1688-14-04-5.5 FADOQ- RENOUELEMENT ADHESION 2014- 75.00\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette, que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion au coût de 75.00\$ à la FADOQ pour l'année 2014.

ADOPTÉE

ITEM 14-04-5.6 MUNICIPALITE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2014

La directrice générale dépose les états de revenus et dépense en date du 31/03/2014.

1689-14-04-6.5 ADMQ- CONGRES 2014- AUTORISATION D'INSCRIPTION

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilote à s'inscrire au Congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec qui se tiendra du 11 au 13 juin 2014 à Québec que les frais inhérents à ce déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

1690-14-04-6.6 CHRIST-ROI- BOURSE D'EXCELLENCE- DEMANDE DE PARTICIPATION

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité autorise le versement d'un don de 300.00\$ au Centre Christ Roi dans le cadre du programme « Bourses d'études 2014» Et que cette bourse soit remise à une personne étudiant et résidant sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

1691-14-04-6.7 MARCHE POUR LA VIE- DEMANDE DE COMMANDITE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Élisabeth Grogg d'autoriser la directrice générale à émettre un chèque au montant de 100.00\$ à la Société canadienne du cancer à titre de commandite pour Madame Aline Valiquette, survivante du cancer qui effectuera la marche « Relais pour la vie » à Lac-des-Écorces le 6 juin 2014.

ADOPTÉE

ITEM 14-04-6.10 BUREAU ET LOCAUX MUNICIPAUX- ENTRETIEN MENAGER- DEMANDE DE SOUMISSION VIA LE BABILLARD

La directrice générale informe les membres du conseil que Madame Caroline Larivée détentrice du contrat de conciergerie des édifices municipaux va cesser ses activités le 10 juin prochain. Une demande pour des offres de service pour l'entretien ménager « Clé en main » sera publié au prochain babillard.

1692-14-04-6.11 BUREAUX ADMINISTRATIFS ET ENTREE PRINCIPALE- OFFRES DE SERVICE POUR MENAGE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilote à faire procéder au grand ménage des bureaux administratifs et de l'entrée principale.

ADOPTÉE

1693-14-04-6.12 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES 2014-2015- RÉOLUTION

- Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la présentation d'une demande de subvention pour le programme de soutien aux politiques familiales municipales 2014-2015- résolution;

- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à payer sa part des coûts admissibles au projet;

- QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles désigne Mme Élisabeth Grogg, conseillère au siège #3, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au programme mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

1694-14-04-6.13 RESSOURCES HUMAINES – PROGRAMME D'AMELIORATION CONTINUE

ATTENDU QUE Madame la conseillère Mélanie Lampron remet à chacun des membres du conseil municipal, un calendrier pour fixer un échéancier des rencontres du programme d'amélioration continue ;

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles accepte ce calendrier et demande à la directrice générale de s'y conformer

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:15 heures.

La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:30 heures.

1695-14-04- TRAVAUX PUBLICS- MACHINERIES- IDENTIFICATION AVEC LOGO ET LETTRAGE- OFFRES DE SERVICE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale à faire procéder aux travaux d'identification des machineries et camions par la cie Lettrage Design-Info plus au montant 362.17\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

1696-14-04-7.3- A- MRN- PONCEAU PEARSON- DEMANDE DE REPORT DE DATE DES TRAVAUX

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande au Ministère des Richesses naturelles de reporter la date limite du 1^{er} juillet 2014 fixée à l'entente de travaux du Ponceau afin de permettre aux intervenants de mettre en place la meilleure intervention pour apporter les corrections ou remplacement nécessaire des ponceaux existants

ADOPTÉE

**1697-14-04-7.4 TRAVAUX PUBLICS- MMQ- DEUX FORMATIONS EN GESTION DE RISQUE-
AUTORISATION INSCRIPTION A MONT-LAURIER**

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte à M. Sylvain Grenier, inspecteur en voirie à deux formations données à Mont-Laurier par la Mutuelles des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

1698-14-04-7.5 TRAVAUX PUBLICS – SYSTEME DE PAGETTES

Madame la conseillère Élisabeth Grogg propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé du Lac-des-Iles autorise la directrice générale à faire l'acquisition 3 pagettes de type alpha numérique à Bell Mobilité au coût de 139.95\$ ch. plus taxes incluant les frais d'activation et que les frais mensuels sont de 11.67\$ plus taxes par pagette.

ADOPTÉE

**1699-14-04-7.8 CARRIERE ET SABLIERE- AUTORISATION DE FRAIS POUR LOCALISER
LIGNES DE LOT 3 ET 4 RANG 03 CANTON BOUTHILLIER**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a amorcé des démarches pour l'obtention des permis et droits nécessaire à l'exploitation d'une gravière et sablière sur des lots intra-municipaux ;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale à faire procéder, si nécessaire, à la localisation des lignes entre les lots 3 et 4 rang 03 Canton Bouthillier.

ADOPTÉE

**1700-14-04-8.4 BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE- NOUVELLE AFFECTION HORAIRE DU
PERSONNEL**

Madame la conseillère Élisabeth Grogg propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles modifie l'horaire en rotation des employées affectées au travail de la bibliothèque municipale, soit que dorénavant ces personnes travailleront en rotation alternative aux deux semaines afin de faciliter l'accomplissement de leur travail.

ADOPTÉE

**1701-A-14-04-8.8 SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE- PROTECTION DES
FLUORESCENTS**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte à faire l'acquisition de protection des fluorescents de la salle du centre communautaire et que cette dépense soit affectée aux dépenses du service de garde en milieu scolaire de la CSPN.

ADOPTÉE

**1701-B-14-04-8.10 LAC-DES-ILES- HARMONISATION DES DATES D'OUVERTURE DE
PÊCHE**

ATTENDU QUE le plan d'eau « Lac-des-Iles » est situé sur le territoire de deux entités municipales, soit la Ville de Mont-Laurier et la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles;

ATTENDU
QUE depuis
plusieurs
années,
l'Association
de
protection
du Lac-des-
Iles travaille
à la
protection
du lac en
partenariat
avec la Ville
de Mont-
Laurier et la
Municipalité
de Saint-
Aimé-du-
Lac-des-
Iles;

ATTENDU QU'une réflexion s'impose sur les dates d'ouverture de la pêche de certaines espèces, sur la quantité et longueurs des prises, sur la pêche hivernale ainsi que sur les dispositions pour la remise à l'eau;

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande à l'Association de protection du Lac-des-Iles de se pencher sur la pêche sportive au Lac-des-Iles en consultant les riverains et utilisateurs du lac afin de produire un rapport consultatif aux deux municipalités concernées dans le but de demander des modifications réglementaires au Ministère des Richesses naturelles et de la Faune pour la saison 2015-2016.

ADOPTÉE

1702-14-04-9.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT 328-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 328 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le second projet de règlement 328-04 modifiant règlement 328 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

1703-14-04-9.2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT 329-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 329 RELATIF AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le second projet de règlement 329-1 modifiant le règlement 329 relatif aux conditions d'émission des permis de construction

ADOPTÉE

1704-14-04-9.3 ADOPTION DU SECOND PROJET T DE REGLEMENT 330-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 330 RELATIF AU ZONAGE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le second projet de règlement 330-11 modifiant le règlement 330 relatif au zonage.

ADOPTÉE

1705-14-04-9.4 ADOPTION DU SECOND PROJET DE REGLEMENT 331-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 331 RELATIF AU LOTISSEMENT

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte le premier projet de règlement 331-04 modifiant le règlement 331 relatif au lotissement.

ADOPTÉE

1706-14-04-
9.5

ADOPTION

DU

SECOND

PROJET

DE

REGLEME

NT 332-1

MODIFIANT

LE

RÈGLEMENT

NT 332

RELATIF À

LA

CONSTRU

CTION

Madame la
conseillère
Mélanie
Lampron
propose,
appuyé par
Monsieur le
conseiller
André
Benoit que
le conseil de
la
Municipalité
de Saint-
Aimé-du-
Lac-des-Iles
adopte le
second
projet de
règlement
332-1
modifiant le
règlement
332 relatif à
la
construction
.

ADOPTÉE

1707-14-04-
12 **LEVÉE**

DE

L'ASSEMB

LÉE

Monsieur le
conseiller
Robert
Asselin
propose,
appuyé
Madame la
conseillère
Mélanie
Lampron la
levée de
l'assemblée
régulière du
8 avril 2014.

ADOPTÉE

Pierre-Paul Goyette
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire